

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REALITES annonce le succès de son augmentation de capital réservée d'un montant total de 35 M€ au prix de 45 € par action

Saint-Herblain, le 7 juillet 2022, 17h45. Le groupe de développement territorial REALITES annonce la réalisation d'une augmentation de capital réservée d'un montant total de 35 millions d'euros au prix unitaire de 45 € par action. Cette levée de fonds souscrite à hauteur de 30 millions d'euros par la Financière du Nogentais (FDNGT), société d'investissement de la famille Soufflet, et de 5 millions d'euros par les dirigeants fondateurs et managers de REALITES, marque une étape importante dans la stratégie de développement du Groupe.

Les fonds levés donneront au groupe REALITES les moyens supplémentaires pour assurer le succès de son plan « Ambitions 2025 » qui a pour objectif d'atteindre, à horizon 2025, un chiffre d'affaires supérieur à 800 M€ avec un taux de résultat opérationnel de 8%.

Le produit de l'augmentation de capital permettra par ailleurs de renforcer la solidité des actifs et la trésorerie disponible du Groupe. Ces fonds contribueront également à l'accélération de la transition écologique de REALITES qui vise une neutralité carbone dès 2025.

Un ADN entrepreneurial partagé

Cette levée de fonds conforte, d'une part, la stratégie historique du Groupe d'associer les dirigeants de REALITES au capital et d'autre part, son souhait de pouvoir être accompagné dans la durée par des partenaires industriels reconnus, ayant une approche ambitieuse, entrepreneuriale et vertueuse.

La Financière du Nogentais gère le patrimoine de la famille Soufflet, ancien acteur de premier plan du secteur agroalimentaire français par l'intermédiaire du groupe Soufflet, récemment vendu au groupe InVivo. La Financière du Nogentais est dirigée par Jean-Michel SOUFFLET, ancien Président du directoire du groupe Soufflet.

La Financière du Nogentais a été particulièrement séduite par le plan de développement « Ambitions 2025 », par les engagements pris par le Groupe REALITES en devenant « Entreprise à mission » et par sa trajectoire exemplaire bas carbone.

Cette démarche est notamment illustrée par la création de REALITES BuildTech, pôle d'ingénierie, de construction et d'innovation de la construction du Groupe, spécialisée dans la réalisation d'opérations à faible empreinte carbone.

« Nous sommes très heureux de nous associer aux fondateurs et managers de REALITES, dont nous partageons à la fois les valeurs et la vision stratégique, pour donner au Groupe REALITES les moyens de son ambition », commente Jean-Michel SOUFFLET, Président de la Financière du Nogentais.

Conformément aux accords conclus concomitamment à cet investissement, la Financière du Nogentais disposera d'un siège au Conseil d'Administration de REALITES SA.

« Je me réjouis de rejoindre le Conseil d'Administration de REALITES en tant que représentant de la la Financière du Nogentais et de pouvoir contribuer à renforcer la gouvernance, fort de mon expérience d'auditeur au sein d'un grand groupe international. Je compte mettre à disposition toute mon expertise pour accompagner le groupe REALITES vers le succès de son projet ambitieux », commente Pascal MAIRE, futur représentant de la Financière du Nogentais au Conseil d'administration de REALITES SA.

En souscrivant à hauteur de 5 millions d'euros à cette opération, les fondateurs et managers de REALITES démontrent leur engagement et leur confiance dans la stratégie du Groupe et dans l'atteinte des objectifs fixés.

« Nous sommes particulièrement heureux d'avoir finalisé cette augmentation de capital, d'autant plus qu'elle intervient dans un contexte conjoncturel et boursier peu propice. Elle nous permet de renforcer notre structure financière déjà solide et ouvrira la porte à d'autres modes de financement. L'autre point important de satisfaction est d'accueillir un investisseur français, de qualité, avec qui nous partageons des valeurs et une vision commune de développement », soulignent Yoann CHOIN-JOUBERT et Christophe de BREBISSON, Cofondateurs du groupe REALITES.

Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Le Président Directeur Général, par décision en date du 7 juillet 2022 agissant sur subdélégation consentie par le Conseil d'Administration en date du 15 juin 2022, conformément à la délégation octroyée par la 10ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 19 mai 2022, a décidé de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires, d'un montant total de trente-cinq millions dix euros (35.000.010 €), par émission de sept cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit (777.778) actions ordinaires nouvelles (les « Actions Nouvelles ») d'une valeur nominale de six euros et cinquante-trois centimes (6,53 €) chacune, à un prix fixé à quarante-cinq euros (45 €) euros par action (soit 6,53 euros de valeur nominale et 38,47 euros de prime d'émission) (l' « **Augmentation de Capital** »).

Il est précisé que les administrateurs liés aux souscripteurs de l'Augmentation de Capital n'ont pas pris part au vote lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 juin 2022.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance à compter du jour de la réalisation de l'Augmentation de Capital et seront soumises à toutes les dispositions statutaires et assimilées aux actions anciennes. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 28.435.139,67 euros divisé en 4.354.539 actions d'une valeur nominale de 6,53 euros chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

A titre indicatif, l'incidence théorique de l'émission des Actions Nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital de REALITES préalablement à l'émission des Actions Nouvelles et n'en bénéficiant pas, serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (représentatif pour un actionnaire détenant 1% du capital de REALITES)	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission des Actions Nouvelles	1%	1%
Après émission des Actions Nouvelles	0,82%	0,82%

Le tableau ci-dessous précise l'évolution de la répartition du capital social à la suite de l'Augmentation de Capital :

	Avant l'Augmentation de Capital		Après l'Augmentation de Capital	
	Nombre de titres	% Capital	Nombre de titres	% Capital
oRigine	2.425.791	67,82 %	2.495.978	57,32%
Flottant	743.963	20,80 %	740.193	17,00%
Cadres Groupe	342.940	9,59 %	387.634	8,90%
Auto-détention	64.067	1,79 %	64.067	1,47%
FDNGT	-	-	666.667	15,31%
Sous total concert (FDNGT et oRigine)			3.162.645	72,63 %
Total	3.576.761	100,00 %	4.354.539	100,00 %

La réalisation de l'Augmentation de Capital s'est accompagnée de la conclusion d'un pacte d'actionnaires constitutif d'une action de concert entre oRigine et Financière du Nogentais. A ce titre et en application de l'article 234-7, 1° de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers a constaté le 21 juin 2022 qu'il n'y avait pas matière à déposer un projet d'offre publique obligatoire portant sur les actions de REALITES (avis AMF n°222C1580, publié le 22 juin 2022).

Prochaine publication : Mardi 19 juillet 2022 (après bourse), chiffre d'affaires S1 2022

À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles de nouvelles solutions porteuses de sens, créatrices de valeurs, d'attractivité et de développement économique. Grâce à son double positionnement en Maîtrise d'ouvrage (construction de logements, habitats gérés, commerces, bureaux, locaux d'activités...) et en Maîtrise d'usage (service hospitalité, santé, entertainment), REALITES crée des projets qui anticipent les besoins des villes et des quartiers.

Le Groupe est engagé dans une profonde mutation des process de construction avec REALITES Build Tech, pôle technologie et innovation, qui rassemble les expertises techniques du Groupe au service de la Maîtrise d'ouvrage pour concevoir des projets répondant aux enjeux de la construction d'avenir.

Premier maître d'ouvrage entreprise à mission en France, REALITES confirme officiellement son engagement de concilier but lucratif & intérêt collectif, avec l'appui d'un Comité de mission composé d'experts reconnus.

Fort de plus de 900 collaborateurs et d'une ambitieuse stratégie de développement en France et en Afrique (Maroc et Sénégal), REALITES affiche en 2021, une hausse de 39,5% de son chiffre d'affaires à 285,7 M€.

Le Groupe a pour ambition de réaliser en 2025 un chiffre d'affaires de 800 M€ avec un taux de résultat opérationnel de 8%.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FRO011858190, Mnémo : ALREA).

Pour en savoir plus : www.groupe-realites.com



Contact analystes/investisseurs :

REALITES - Arnaud Tesson : +33 2 40 75 50 91 - a.tesson@realites.com

Contact presse économique et financière :

CAPVALUE - Gilles Broquelet : +33 1 80 81 50 00 - info@capvalue.fr

Contact presse corporate et immobilier

AGENCE OXYGEN - Coralie Maussion - +33 6 43 44 41 25

Carole Huet - +33 6 03 49 67 80 - realites@oxygen-rp.com

GALIVEL & ASSOCIES - +33 1 41 05 02 02 - galivel@galivel.com



[Rejoignez Utiles en Actions, le Club Actionnaires de REALITES](#)